



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département des ALPES-MARITIMES

Arrondissement de NICE

Commune de PEILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 juillet 2026

Délibération n°2026_111

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept juillet à dix-neuf heures, le conseil municipal de PEILLE, régulièrement convoqué le vingt-trois juillet, s'est réuni en séance publique en nombre prescrit par la loi, dans l'Hôtel de Ville de PEILLE, sous la présidence de Monsieur Cyril PIAZZA, Maire.

Présents : Monsieur Cyril PIAZZA, Maire, Monsieur Serge CASTAN, Madame Béatrice ELLUL, Monsieur Bernard GIRAUD, Madame Christiane DELAIRE, Monsieur François ALZIARI, Adjoint au Maire, Monsieur Adrien ARSENTO, Madame Nicole OUDINOT, Madame Michelle NOERO, Madame Myriam ALEXANDRE, Madame Julia RANGON, Madame Claire JAKOBSEN, Monsieur Florian LEGOFF, Monsieur Damien SCANDOLA, conseillers municipaux

Ont donné procuration :

Madame Émilie ROSSI-PLAZA à Madame Christiane DELAIRE, Monsieur Christophe LERICHE à Monsieur François ALZIARI, Monsieur Fabien ABBA à Madame Béatrice ELLUL, Madame Anaïs JANEL à Monsieur Cyril PIAZZA

Absent excusé : Monsieur Matthieu DURBANO

Secrétaire de séance : Madame Béatrice ELLUL

Objet : Attribution d'une aide à un jeune sportif peillois pour la prise en charge de son abonnement annuel au golf

Rapporteur : Monsieur Damien SCANDOLA, Conseiller municipal

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2121-29, relatif à la compétence du Conseil municipal pour régler par ses délibérations les affaires de la commune ;

Considérant que la commune de Peille souhaite valoriser la pratique sportive sur son territoire et soutient, au quotidien, les jeunes sportifs peillois dans leur parcours ;

AR Prefecture

006-210600912-20260727-2026_111-DE
Reçu le 29/07/2026

Considérant que M. Maxence BIONDOLINO, jeune sportif résidant sur la commune de Peille, pratique le golf en compétition auprès du Golf de Grasse (Saint-Donat) ;

Considérant que la prise en charge, par la commune, de tout ou partie des frais d'inscription annuelle d'un jeune sportif ne peut être régulièrement décidée que si elle répond à un intérêt communal et ne constitue pas une libéralité pure ; que tel est le cas en l'espèce dès lors que cette aide contribue à l'encouragement de la pratique sportive des jeunes peillois ainsi qu'au rayonnement de la commune à travers la représentation de ses jeunes talents dans les compétitions auxquelles ils participent ;

Considérant que cette aide individuelle est accordée au regard de la situation particulière de l'intéressé, au vu des éléments portés à la connaissance du Conseil municipal, et qu'elle ne saurait constituer ni un droit acquis ni un précédent automatique pour d'autres aides, qui seraient examinées au cas par cas selon les mêmes critères d'intérêt communal ;

Le rapporteur propose à l'assemblée :

- D'attribuer à M. Maxence BIONDOLINO une aide d'un montant de 1 200 € destinée à la prise en charge de son abonnement annuel au Golf de Grasse (Saint-Donat) ;
- De conditionner le versement de cette aide à la production, par le bénéficiaire, d'un justificatif d'inscription auprès du Golf de Grasse ;
- D'inscrire au budget communal, chapitre 65, les crédits nécessaires au versement de cette aide ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette décision.

***Le conseil municipal après avoir entendu l'exposé du rapporteur, et en avoir délibéré,
À L'UNANIMITÉ,***

Attribue à M. Maxence BIONDOLINO une aide d'un montant de 1 200 € destinée à la prise en charge de son abonnement annuel au Golf de Grasse (Saint-Donat) ;

Conditionne le versement de cette aide à la production, par le bénéficiaire, d'un justificatif d'inscription auprès du Golf de Grasse ;

Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal, chapitre 65 ;

Autorise le Maire le Maire à signer tout document afférent à cette décision.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme

La Secrétaire de Séance
Madame Béatrice ELLUL



Le Maire,
Monsieur Cyril PIAZZA



Membres en exercice : 19
Nombre de présents : 14
Nombre de votants : 18